news tank éducation & recherche

L'abonnement à News Tank Éducation & Recherche est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank Éducation & Recherche.

Budget 2023 : « Une stratégie immobilière de long terme indispensable » (S. Piednoir, sénateur)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°271012 - Publié le 17/11/2022 à 17:38

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 18/11/2022 à 09:37

Stéphane Piednoir, rapporteur pour avis des crédits enseignement supérieur au sein de la Mires - © D.R.

La commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat émet un avis favorable à l'adoption des crédits relatifs à l'enseignement supérieur au sein de la mission « Recherche et enseignement supérieur » du projet de loi de finances 2023, le 02/11/2022.

Elle suit l'avis de son rapporteur, Stéphane Piednoir (LR (Les Républicains)) qui salue « la hausse globale des crédits consacrés à l'enseignement supérieur dans le PLF (Projet de loi de finances) 2023 et l'annonce d'une enveloppe supplémentaire pour aider les établissements à faire face aux surcoûts de l'énergie ».

Il se fait toutefois l'écho des « inquiétudes » des opérateurs, « face à une équation budgétaire 2023 particulièrement complexe », du fait de la hausse du point d'indice, et des surcoûts énergétiques, et appelle notamment à un plan « ambitieux de rénovation du parc immobilier universitaire ».

« Compte tenu du retard accumulé au cours des dernières décennies et de l'ampleur des besoins d'investissement — évalués à 7 Md€ par le ministère, mais à plus du double (15 Md€) par France Universités —, un changement d'échelle est nécessaire. Le directeur de l'immobilier de l'État, que j'ai auditionné, a lui-même convenu que le fonctionnement à court terme par appels à projets ne suffisait pas et qu'une stratégie immobilière de long terme était indispensable. »

En matière de vie étudiante, il invite le ministère « à reconsidérer rapidement le financement de l'activité de restauration » des Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires), et notamment « la non-indexation de la SCSP (Subvention pour charges de service public) sur le volume de repas fournis [qui] est un non-sens total ! ».

Les groupes CRCE (Communiste, républicain, citoyen et écologiste) et écologistes votent contre les crédits. Pour Pierre Ouzoulias, sénateur CRCE, ce budget « est inadapté aux enjeux ».

La problématique des surcoûts énergétiques et de l'immobilier

Stéphane Piednoir revient sur la problématique des surcoûts énergétiques pour les établissements, « de 100 M€ en 2022, et au moins multipliés par quatre en 2023 ».

> *« L'annonce médiatique, par l'Université de Strasbourg d'une possible fermeture deux semaines supplémentaires cet hiver pour faire des économies d'énergie, a au moins eu le mérite d'alerter sur l'ampleur des surcoûts auxquels les établissements font face. (...)*
>
> *Jusqu'à cette polémique, Bercy n'avait sans doute pas pris la mesure du problème, d'où l'absence d'enveloppe compensatoire dans le projet de loi de finances initial. »*

Aussi accueille-t-il favorablement le dispositif de compensation des surcoûts énergétiques de 275 M€ prévu dans le second PLFR (Projet de loi de finance rectifictative) 2022 et annoncé par Sylvie Retailleau, ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), dans cette même commission fin octobre.

« Cette rallonge budgétaire est évidemment une bonne nouvelle pour les établissements, dont les représentants n'ont pas manqué de remercier la ministre pour son interventionnisme efficace. Outre le montant débloqué, la méthode choisie du "au cas par cas" semble la plus appropriée compte tenu de la diversité des situations. »

Étudier la réorganisation du calendrier universitaire

Selon lui, « la crise énergétique est aussi le moment, pour les opérateurs, de mettre un coup d'accélérateur à leur démarche de sobriété, dont le degré d'avancement est variable d'un établissement à l'autre. Cela passe par :

- l'élaboration systématique de bilans énergétiques, bâtiment par bâtiment, accompagnée de la mise en place d'outils de suivi des consommations ;
- un pilotage plus fin dans la gestion technique des bâtiments ;
- une réflexion sur l'usage des locaux au regard de l'évolution des pratiques de travail (télétravail, visioconférence...) et des nouvelles modalités d'organisation (plateformes, *open space*, mutualisation des locaux...).

Un autre levier mérite, à mes yeux, d'être sérieusement étudié, celui d'une réorganisation du calendrier universitaire, consistant à moins concentrer les enseignements sur l'automne et l'hiver. Cela suppose évidemment que tous les acteurs concernés se mettent autour de la table... »

Un plan immobilier pluriannuel d'envergure et la levée de verrous réglementaires

Il indique plaider « depuis plusieurs exercices budgétaires, pour le lancement d'un plan d'investissement d'envergure ».

« Au-delà de la nécessité d'une programmation financière pluriannuelle, ce plan devrait s'accompagner d'une réflexion de fond sur la quantité et la qualité du bâti universitaire au regard des récentes évolutions pédagogiques et sociétales, l'avenir consistant sans doute en "moins de m^2 pour mieux de m^2".

D'autres prérequis sont nécessaires : la montée en compétences des établissements en matière immobilière, l'activation de certains leviers juridiques de valorisation du patrimoine universitaire, la levée de certains verrous réglementaires comme la limitation des capacités d'emprunt des universités. »

« Ce budget ne préfigure-t-il la mise sous tutelle des universités ? » (Pierre Ouzoulias)

« Il reste regrettable que la situation financière compliquée des universités n'ait pas été prise en compte par le Gouvernement, alors que nous savions dès juillet, au moment de la discussion de la loi de finances rectificative, qu'un certain nombre d'entre elles aborderait la rentrée avec des finances au rouge », déclare Pierre Ouzoulias, sénateur CRCE.

« Plusieurs universités ont récemment voté des budgets en déficit, ce qui constitue à mes yeux un acte fort, dans la mesure où la loi impose qu'un établissement dans cette situation pendant deux exercices consécutifs repasse sous la tutelle de l'État. Au final, ce budget ne préfigure-t-il la mise sous tutelle des universités, autrement dit l'abandon du principe de leur autonomie ? »

« Le Gouvernement, et notamment Bercy, n'a pas pris la mesure de la crise des universités et envoie un message détestable aux étudiants actuels en faisant d'eux une génération sacrifiée sous prétexte que la situation a vocation à s'améliorer du fait de la baisse à venir du nombre d'étudiants sous l'effet de la démographie. »

Vie étudiante : associer les parlementaires à la concertation

Sur la concertation relative à la vie étudiante lancée par Sylvie Retailleau, il déclare avoir « dit à la ministre qu'il me semblerait normal que

les parlementaires y soient associés, le Sénat ayant pour sa part mené un travail approfondi sur le sujet en 2021, dans le cadre de la mission d'information présidée par Pierre Ouzoulias et rapportée par notre président » Laurent Lafon.

Pour lui, cette concertation « doit être l'occasion de remettre à plat le système des aides publiques aux étudiants, aujourd'hui trop complexe et par certains aspects inefficient — certains profils d'étudiants échappent en effet à toute prise en charge ».

Faire des Crous un « guichet unique »

« Dans l'objectif de clarifier l'architecture actuelle et la rendre plus intelligible, la logique du "guichet unique" mérite d'être expertisée.

Pour les étudiants, cette organisation présenterait l'avantage de la simplicité, de la lisibilité, de la praticité et contribuerait, *in fine*, à améliorer leur accès aux droits. Compte tenu du rôle central joué aujourd'hui par les Crous, ceux-ci pourraient logiquement constituer ce point d'entrée unique.

Une telle évolution suppose toutefois une concertation approfondie avec les autres opérateurs, en particulier territoriaux. Les dialogues régionaux, qui démarrent sous l'égide des rectorats, devront se saisir de cette question. »

> *« Sans vouloir préempter le débat qui commence, j'espère que la méthode et le calendrier choisis ne déboucheront pas sur des demi-mesures, mais sur des changements structurels porteurs de simplification, de rationalisation et d'efficience. »*

Stéphane Piednoir

Sénateur LR de Maine-et-Loire @ Sénat

Maire @ Mairie de Montreuil-Juigné

Parcours

Depuis octobre 2017	**Sénat** Sénateur LR de Maine-et-Loire
Depuis mars 2014	**Mairie de Montreuil-Juigné** Maire
Mars 2001 - mars 2014	**Mairie de Montreuil-Juigné** Conseiller municipal
Septembre 1997 - septembre 2017	**Lycée Bergson** Professeur

Fiche n° 47452, créée le 06/10/2022 à 18:11 - MàJ le 06/10/2022 à 18:15

Sénat

Catégorie : Etat

Adresse du siège

15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06 France

Général

Date de création	1795
Statut	Chambre haute du Parlement français
Implantations, dont siège	Paris (siège)
Missions et objectifs	Le Sénat détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée nationale. Il représente les collectivités territoriales. • Champs de compétences de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication : - l'éducation (enseignement scolaire, agricole, technique, supérieur) - la recherche - la culture - la communication (presse, télévision, nouveaux médias) - la francophonie - le sport - la jeunesse - la vie associative.
Membres	348 sénateurs
Présidence	Président : Gérard Larcher.

Fiche n° 4398, créée le 28/09/2016 à 18:16 - MàJ le 03/08/2022 à 19:21

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle :** « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »